

ACTE

Culture

Communauté pour l'amélioration
des conditions de travail en culture
au Bas-Saint-Laurent

MIDI COMMUNAUTÉ

CONCILIATION
TRAVAIL, FAMILLE ET
PRATIQUE ARTISTIQUE

MERCREDI LE 14 DÉCEMBRE 2022

DE 12H00 À 13H30 EN LIGNE - SUR ZOOM

GRATUIT
INSCRIPTION OBLIGATOIRE

ACTE

Culture

Communauté pour l'amélioration
des conditions de travail en culture
au Bas-Saint-Laurent



Conseil des arts
du Canada

CULTURE BAS •
SAINT • LAURENT

«Soutenir un **communauté** de pratique ayant pour but de **réfléchir** et d'**agir** à l'amélioration des conditions de travail et de pratique des artistes et travailleurs.euses en culture de **l'ensemble du territoire bas-laurentien.**»

Sondage ACTE-Culture

(204 répondant.e.s)

En 2021		(n=204)
Revenu personnel (AVANT IMPÔT)		
19 999 \$ et moins	20%	←
De 20 000 \$ à 39 999 \$	37%	
De 40 000 \$ à 59 999 \$	26%	
De 60 000 \$ à 79 999 \$	8%	
De 80 000 \$ à 99 999 \$	3%	

En 2021		(n=204)
Vos activités professionnelles artistiques/culturelles constituent-elles... ? ★		
Votre source de revenu principale	60%	
Un revenu d'appoint	34%	←



Revenu viable en 2022

(après impôts et transferts)

Ville	Personne seule	Personne monoparentale avec un enfant en CPE	Couple avec deux enfants en CPE
Montréal	29 577 \$	41 692 \$	65 033 \$
Québec	28 967 \$	41 225 \$	64 358 \$
Gatineau	29 593 \$	42 548 \$	65 743 \$
Sherbrooke	26 299 \$	38 731 \$	62 131 \$
Saguenay	25 128 \$	46 146 \$	61 662 \$
Trois-Rivières	25 463 \$	37 869 \$	61 385 \$
Sept-Îles	34 814 \$	47 339 \$	70 322 \$

Source : Institut de recherche et d'informations socioéconomiques



Source(s) de revenu (en 2021)

Revenus d'emploi	64%
Bourses et subventions	16%
Revenus de prestation d'assurance chômage ou RQAP	17%
Revenus de travailleur autonome	51%
Revenus de location	3%
Revenus de retraite ou de rente	18%
Programme de remise de dette	0%
Revenus d'intérêt, dividendes ou gains en capital, ou transactions boursières hors REER et CELI	9%
Autre(s) source(s) de revenus	5%

- Temps plein au moins 30h/semaine (61%)
- Temps partiel à moins de 30h/semaine (13%)
- Autres: saisonnier, occasionnel, contrat, etc. (26%)

- Temps plein au moins 30h/semaine (61%)
- Temps partiel à moins de 30h/semaine (13%)

Sondage ACTE-Culture

(204 répondant.e.s)

Leger

RÉPARTITION DU TEMPS RÉELLE



Q3. Veuillez indiquer la répartition réelle de vos activités professionnelles en termes de temps pour 2019, 2020 et 2021.*//

Q7. Dans un monde idéal, quelle serait la répartition SOUHAITÉE de vos activités professionnelles en termes de temps ?

Base : Tous les répondants (n=204)

% TEMPS CONSACRÉ AU MILIEU ARTISTIQUE (MOYENNE) :

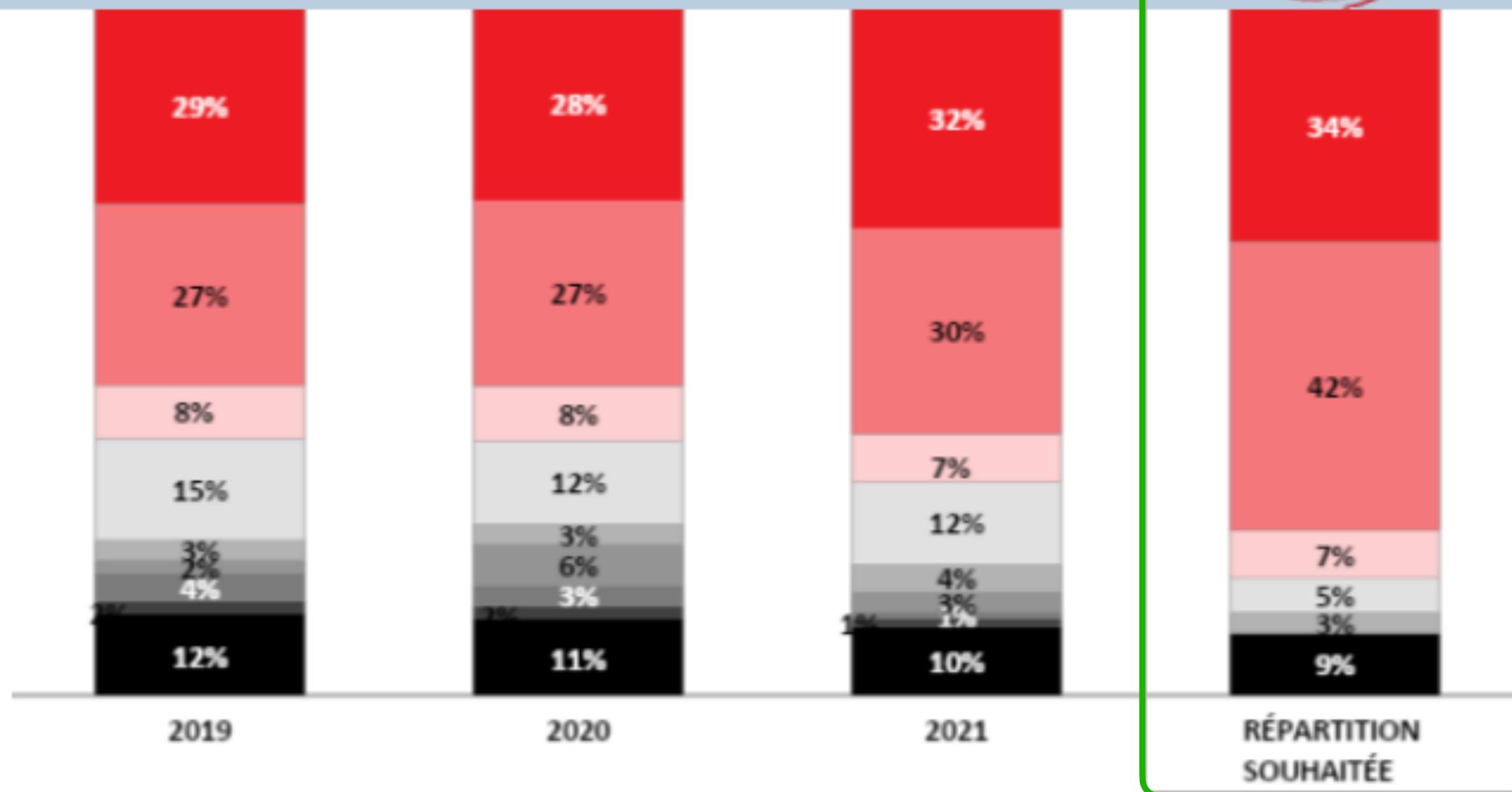
65%

63%

70%

83%

- Emploi salarié — en arts et culture
- Travail autonome — artiste
- Travail autonome — en arts et culture, autre qu'artiste
- Emploi salarié — dans un autre secteur
- Travail autonome — dans un autre secteur
- Sans emploi (au chômage)
- Arrêt de travail
- Congé parental
- Autre occupation (ex. aux études, en (pré) retraite, etc.)

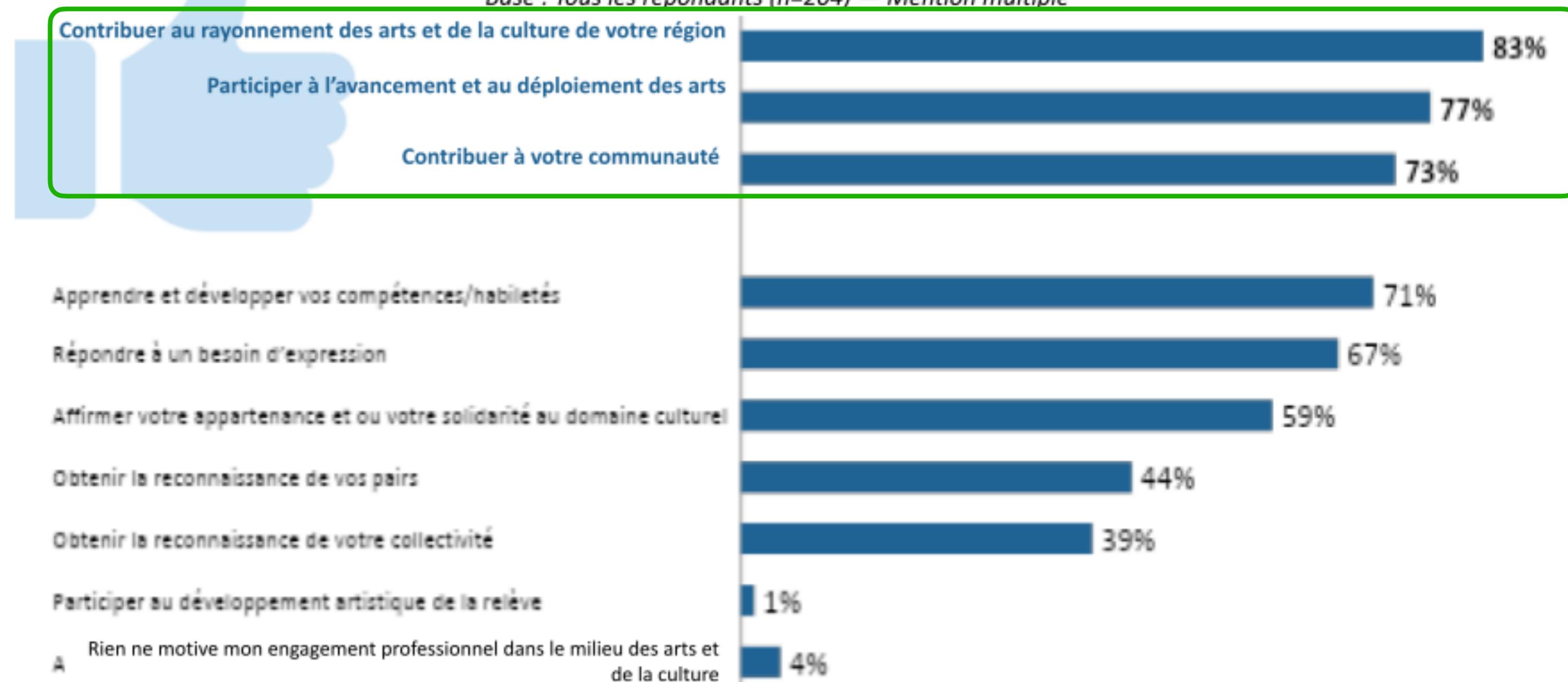


*La précision suivante était présentée aux répondants : Nous cherchons à connaître la répartition du temps consacré à vos activités professionnelles pour les trois dernières années. Répondez même si vous n'êtes pas certain(e), il peut s'agir d'une estimation.

ENGAGEMENT PROFESSIONNEL — MOTIVATIONS

Q15. Parmi les aspects ci-dessous, quels sont ceux qui motivent votre engagement professionnel dans le milieu des arts et de la culture ?

Base : Tous les répondants (n=204) — Mention multiple



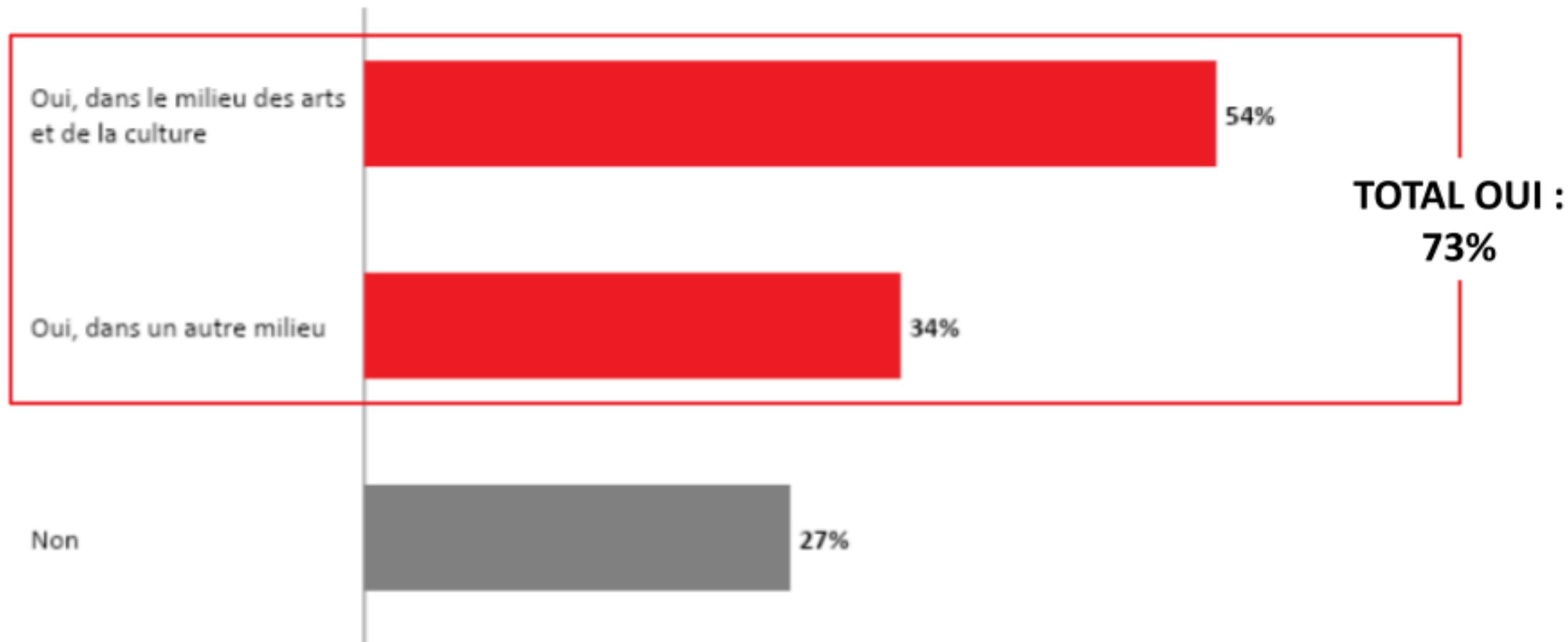
Le total supérieur à 100% est dû à la mention multiple.

BÉNÉVOLAT

Q8. Au cours des 24 derniers mois, avez-vous fait du bénévolat ?

Si oui, préciser dans quel(s) milieu(x).

Base : Tous les répondants (n=204) — Mention multiple

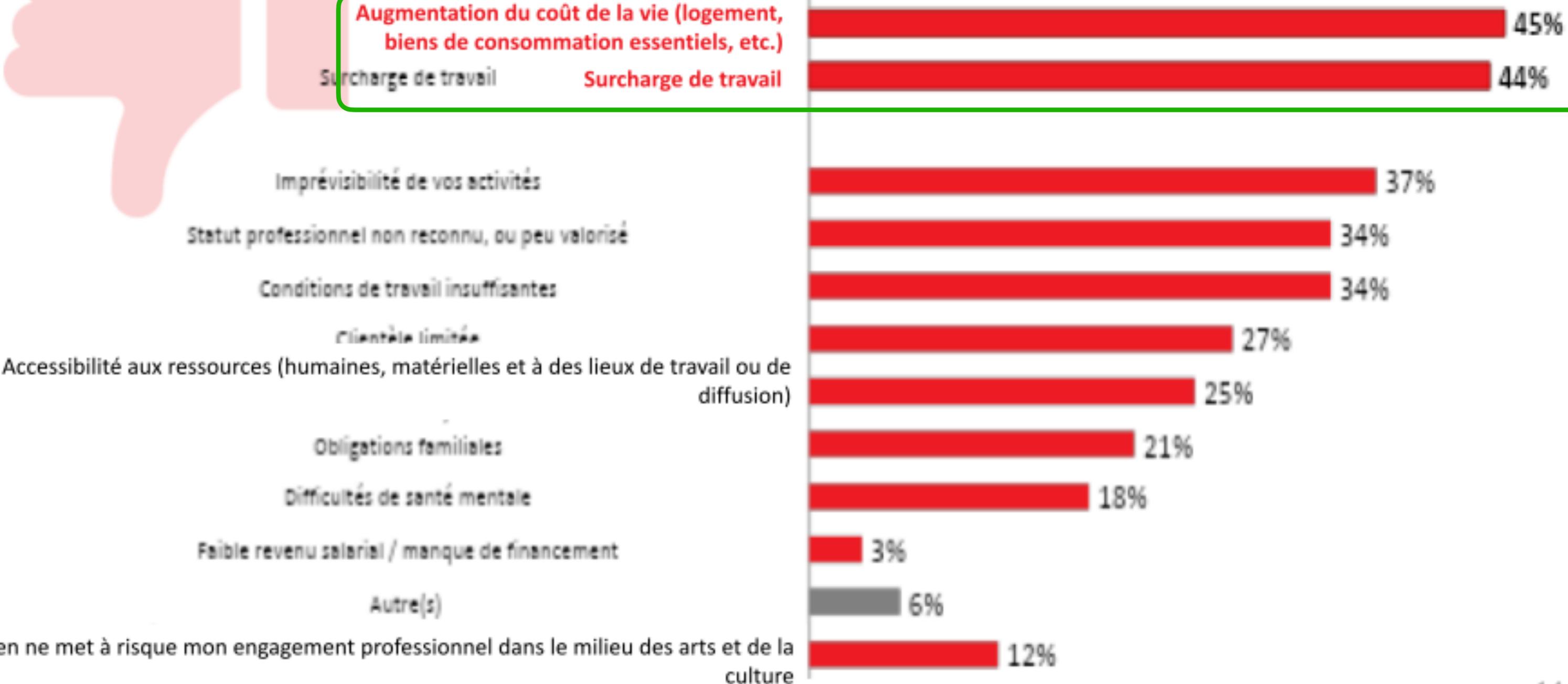


Le total supérieur à 100% est dû à la mention multiple.

ENGAGEMENT PROFESSIONNEL — FREINS

Q14. Parmi les aspects ci-dessous, quels sont ceux qui mettent à risque votre engagement professionnel dans le milieu des arts et de la culture ?

Base : Tous les répondants (n=204) — Mention multiple



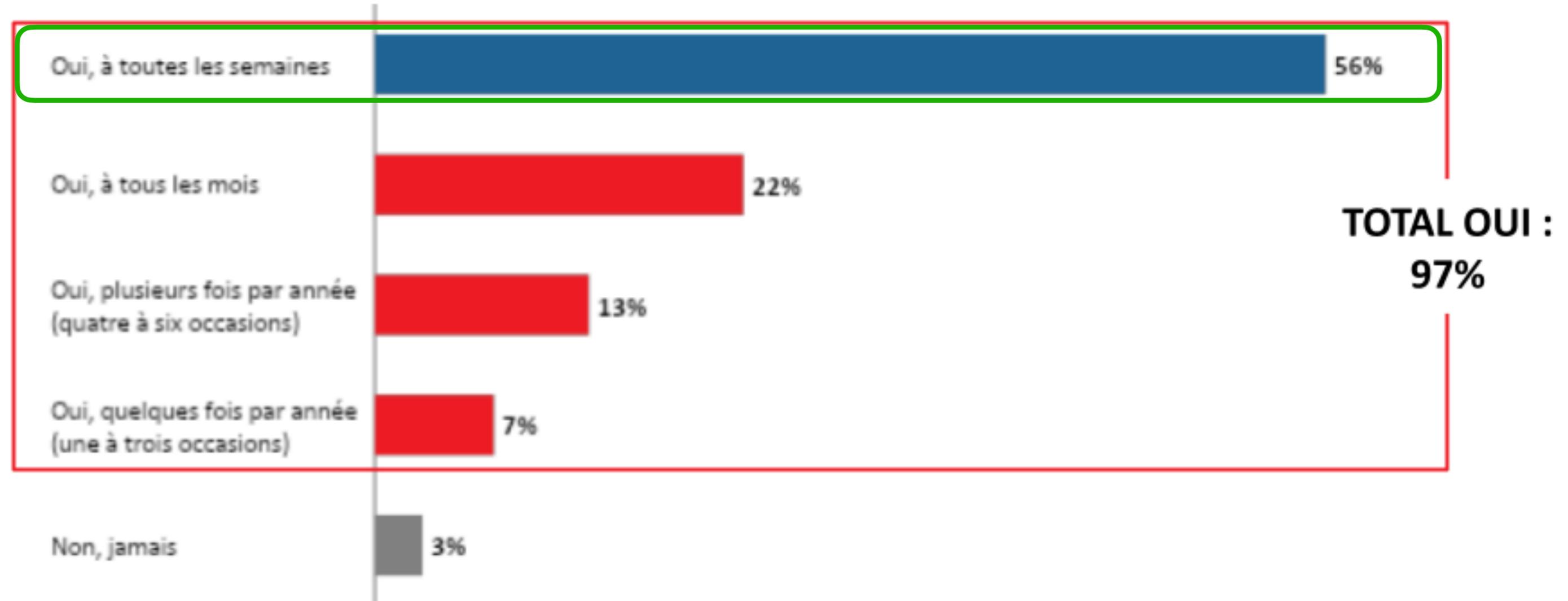
Le total supérieur à 100% est dû à la mention multiple.

TRAVAIL INVISIBLE

Q11. Considérez-vous que votre pratique professionnelle en arts et culture vous demande de faire du travail invisible, c'est-à-dire consacrer du temps supplémentaire à des activités liées à votre art, mais qui sont généralement non rémunérées

(ex. pour de la recherche, des répétitions, des déplacements, etc.) ?

Base : Tous les répondants sauf les travailleurs autonomes (n=143)



La «pluriactivité»*: **Choix** ou **fatalité** ?

- «Pluriactivité»: Plusieurs métiers dans **un même domaine** professionnel;
- «Polyactivité»: Plusieurs métiers **dans différents domaines** professionnels;
- «Polyvalence»: Plusieurs **compétences** ou différentes **fonctions** au sein d'un même collectif de travail.

Composition du foyer	
Conjoint seulement	42 %
Conjoint et enfant	25 %
Enfant seulement	6 %
Je vis seul(e)	18 %
Autre	12 %

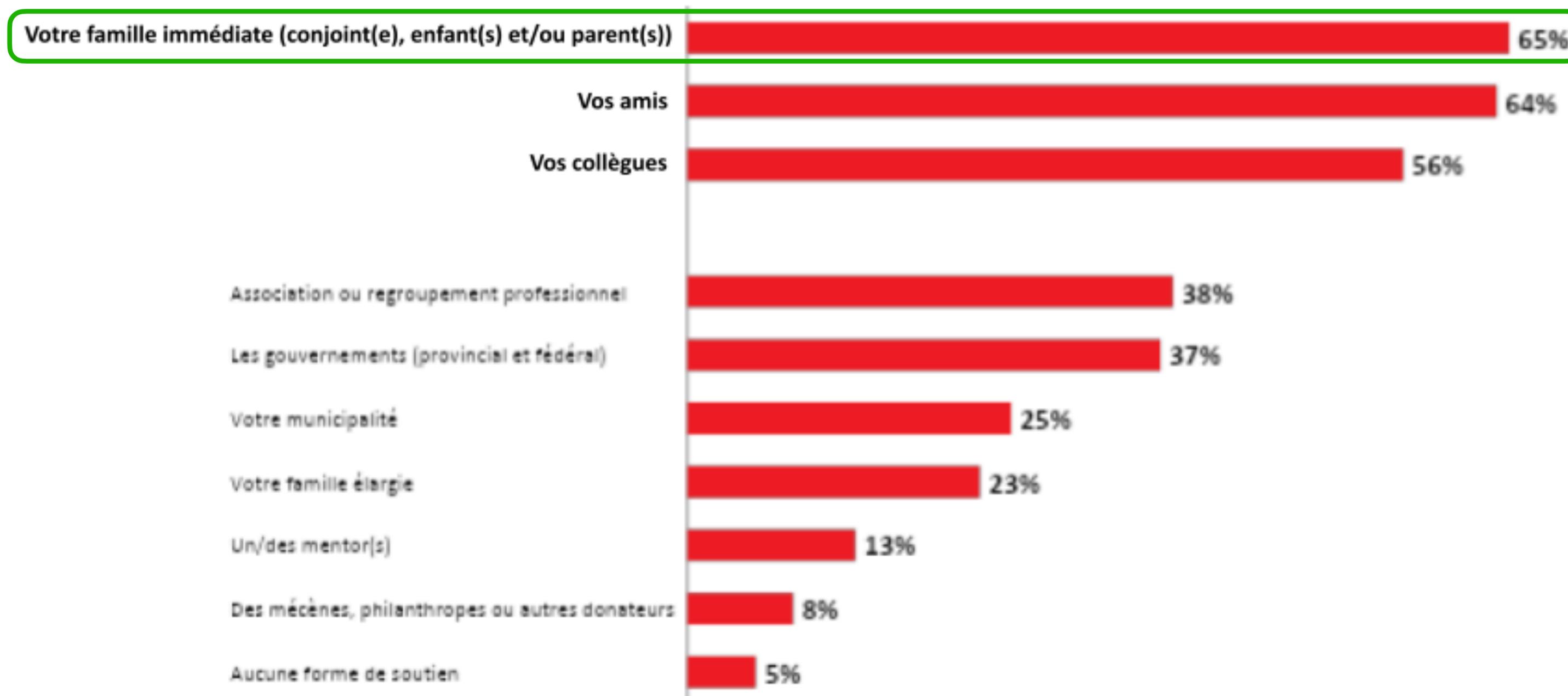
Conciliation travail-famille

31% des répondant.e.s

SOUTIEN DE LA PRATIQUE

Q16. Parmi les acteurs suivants, quels sont ceux qui vous soutiennent dans votre pratique professionnelle artistique et culturelle ?

Base : Tous les répondants (n=204) — Mention multiple

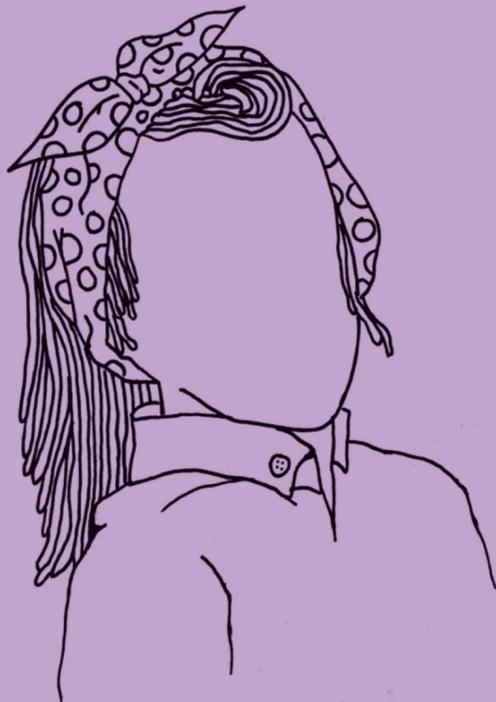


Le total supérieur à 100% est dû à la mention multiple.

Camille Robert
Louise Toupin

Travail invisible

Portraits d'une lutte
féministe inachevée



Quel travail invisible ?

- Valeur économique du travail ménager
- «Charge mentale»: organisation familiale, proche aide, intégration pour les personnes immigrantes, etc.
- Rémunération des stages

**Quel est votre expérience de la
conciliation travail / famille /
pratique artistique ?**